

ÉDITORIAL

Peut-on vivre sans Histoire ? (sujet de bac)

Cette interrogation, appliquée localement, nous interpelle lorsqu'on rencontre des personnes pas ou peu intéressées par nos recherches. Inversement d'autres y trouvent la justification de nos engagements en se posant la question : *pourquoi Charbonnières-les-Bains alors qu'il n'y a plus de ... bains ?* Pourquoi se préoccuper de la conservation des traces du patrimoine de l'époque thermale qui fait le cachet dans notre commune ?

Chacun trouvera matière à réflexion pour les beaux jours à venir !

Dans ce numéro de la Gazette vous découvrirez une histoire que nous parta-

geons avec nos amis de Tassin-la-Demi-Lune : la fin de la vie de notre curé commun, Louis Rougeat de Marsonnat.

Gilbert Chatenet, notre cuisinier-poète, récemment disparu, mérite bien un hommage. Dans un futur ouvrage, nous raconterons sa vie, avec Odette, aux Fines Fourchettes.



Villa Lamartine et *La Boulange de Thierry*.
À l'arrière plan, la Villa Bleue remplacée par la Chanterie

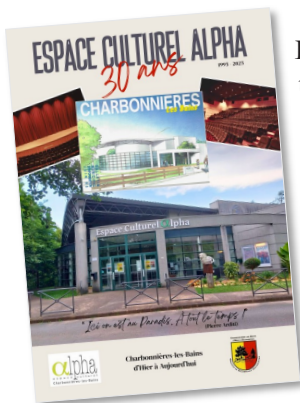
L'article sur plusieurs artistes-peintres charbonnois est l'occasion d'annoncer l'exposition du Salon de l'Ouest Lyonnais à Tassin-la-Demi-Lune en septembre prochain.

Notez bien de réserver vos visites à l'occasion du 30^e anniversaire de l'Espace Culturel Alpha, puis de l'exposition sur Robert Perrier ancien maire et industriel célèbre.

Chers adhérents et amis, nous vous souhaitons de passer un bel été.

Michel Calard, président

Prochainement



Dans le cadre du 30^e anniversaire de l'Espace Culturel Alpha notre association sortira, en septembre prochain un ouvrage de près de 100 pages retraçant l'histoire sur la passion de Charbonnières-les-Bains pour le cinéma et les spectacles depuis Casino de Charbonnières jusqu'aux temps actuels. Une rétrospective riche en illustrations et quelques événements particuliers.

Espace culturel Alpha : 30 ans - Ici on est au Paradis. A tout le temps ! (Pierre Arditi)

Prix public : 12€- Souscription avant le 1^{er} septembre :
10€ - chèque à l'ordre du CHA-GRH

Rédition : Nos cartes postales représentant les tableaux anciens sur la station thermale ont été toutes écoulees. Nous les rééditons, à la demande de nombreux Charbonnois et visiteurs.

Tarif : 5 € les 5 cartes postales (la série ou identiques).





Suite de la Gazette n° 58



Louis Rougeat de Marsonnat dans la tourmente de la Révolution

Nommé curé de la paroisse de *Tassin & Charbonnière* en avril 1740, deux mois avant de fêter son 25^e anniversaire, Louis Rougeat de Marsonnat exerce son sacerdoce durant près de 50 ans sans rencontrer de difficultés particulières. Cet homme, qui se montre proche de ses ouailles en leur assurant une assistance religieuse et médicale, est considéré comme un vieillard lors du déclenchement de la Révolution.

Pour ses paroissiens, la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 n'est certainement pas portée à leur connaissance. Par contre, la suppression de la dîme, le 11 août suivant, constitue pour eux une décision majeure. Contribution, au profit du clergé, correspondant initialement à 10 % des récoltes et au croît du cheptel, elle avait été rendue obligatoire par Charlemagne en 779. Son paiement pouvait être assuré en espèces ou en nature. Mais mille ans après sa généralisation, seuls les membres du tiers-états se trouvaient assujettis à cet impôt. La noblesse et le clergé en étaient exemptés.

En contrepartie, le curé de chaque paroisse reversait à son diocèse une partie de ses rentrées et conservait le reliquat pour assurer ses besoins personnels et l'entretien de son église, de son cimetière et de son presbytère. En tant que curé de *Tassin & Charbonnière*, Louis Rougeat de Marsonnat avait à financer deux églises et deux cimetières. Mais comme une grande partie des activités agricoles de Tassin relevait de l'autorité des chanoines-comtes de Lyon et de celle des Jésuites, du moins jusqu'à leur expulsion de France en 1764, ses encaissements provenaient majoritairement de Charbonnières.

À partir de février 1790, à l'instar des autres curés français, Louis Rougeat de Marsonnat devient fonctionnaire communal. Simultanément, les églises et les cimetières sont placés sous la responsabilité des communes qui viennent d'être créées.

Trois mois plus tard, ayant renoncé au titre nobiliaire adopté par son père, il devient Louis Rougeat. Il attire alors l'attention des membres de la municipalité de Tassin, composée du maire Fleury Jean Baptiste Mollin, des officiers municipaux Alexis Aubertier et Jacques Vuldy et du procureur syndic Pierre François Rieussec, sur l'état du toit de l'église Saint-Claude. D'après ses propres termes, la charpente est *pourrie*. Il estime qu'*elle doit être refaite à neuf*. En outre, la seule cloche est fêlée. Or, la commune ne dispose pas des fonds nécessaires pour procéder aux réparations et au remplacement de la cloche.

Des artisans locaux proposent de réparer le toit, qui n'a qu'une surface d'environ 60 m², pour la somme de 50 livres tournois¹. Un appel aux dons permet de rassembler ce montant.

Le 14 juillet 1790, à l'occasion de la Fête de la Fédération, événement à l'origine de la Fête nationale française, Louis Rougeat se montre ouvertement favorable au nouveau régime politique. D'après le procès-verbal de la manifestation organisée à Tassin, *à l'issue de la messe, on a chanté un Te Deum. M. Rougeat, curé de cette paroisse, a fait un discours très pathétique sur la religion du serment et a ensuite adressé à MM les administrateurs du directoire un compliment, qui a été très applaudi, puisqu'il était l'expression des sentiments de tous les citoyens.*

Le serment prononcé était, il est vrai, en harmonie avec les principes religieux : *Je jure de rester à jamais fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, de maintenir la constitution de tout leur pouvoir, de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité.* Au cours de la même manifestation, le curé de Tassin est élu à l'unanimité aumônier de la Milice² nationale de Tassin.

Trois mois plus tard, le 17 octobre 1790, il prête un nouveau serment pour obtenir le statut de prêtre constitutionnel : *Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roy, de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution du Royaume, décrétée par l'Assemblée nationale et*



*La chapelle de Charbonnière du temps
de Louis Rougeat de Marsonnat*

1. Équivalent d'un peu plus de 500 €

2. Appelée également Garde nationale de Tassin, elle assure localement le maintien de l'ordre

DOSSIER

acceptée par le Roy, d'observer et de faire observer les décrets de l'Assemblée nationale, sanctionnés par le Roy, et de remplir avec zèle et impartialité les fonctions de mon office.

Son grand âge et ses infirmités, selon les expressions utilisées par les élus municipaux, lui permettent d'obtenir l'attribution d'un vicaire. Jean Tabard est nommé en décembre 1790. Il est remplacé en juin 1791 par Etienne Brunet, puis un an plus tard, par Claude Blanc, ancien religieux de l'Ordre de Cîteaux.

Les églises de Charbonnières et de Tassin étant devenues des biens communaux, Louis Rougeat est tenu de dresser un inventaire *des effets servant au service divin*. Dans la longue liste figurent, entre autres, *deux chasubles noires, neuf de différentes couleurs, une en damas soie et garnie en fins, une en damas violet garnie en galons faux, des aubes, des surplis, des amicts*³, *une écharpe rouge et une blanche, un calice, un ostensor en argent, une grande croix, un encensoir en argent et quatre chandeliers en cuivre*.

En lien avec la création de l'état-civil, à compter du 1^{er} janvier 1793, le maire de Charbonnières, d'un côté, et celui de Tassin, de l'autre, demandent au curé de la paroisse de leur remettre les registres de baptêmes, de mariages et d'enterrements. Or le démembrement de l'ancienne paroisse de *Tassin & Charbonnière* crée une situation imprévue, du fait de sa rareté. La plupart des communes correspondent aux anciennes paroisses ou au regroupement de petites paroisses. Les dispositions légales n'ont pas prévu ce cas de figure.

Dans un premier temps, Louis Rougeat refuse de remettre les registres à l'un ou à l'autre maire et prend l'initiative d'écrire au président de l'Assemblée nationale. Faute de réponse, le 14 novembre 1792, il présente une requête au Département de Rhône et Loire⁴ et au directoire du District de la Campagne de Lyon qui ne réagissent pas davantage. Il s'adresse ensuite au procureur général du département qui, après plusieurs rappels, l'incite verbalement à attendre.

En définitive, sur injonction de la municipalité de Tassin, le 16 pluviôse an II⁵, Louis Rougeat consent à remettre les registres entre les mains du greffier de Tassin contre décharge.

Entre temps, la situation politique s'est aggravée. Les autorités lyonnaises étant entrées en conflit avec la Convention nationale, des troupes aux ordres de celle-ci entreprennent un siège de Lyon de 50 jours, du 22 août au 9 octobre 1793. La capitale des Gaules est renommée Ville Affranchie, puis Commune Affranchie, tandis que des arrestations massives sont entreprises. Environ 1 700 personnes sont assassinées, guillotines ou mitraillées au cours des deux mois suivants, dont Philippe-Anne Lacroix de Laval, et Benoît Mariétan qui avait racheté à Tassin l'ancienne propriété des Jésuites située route de Paris, à proximité de la limite avec Charbonnières. Se comportant comme des mercenaires, des soldats de l'armée de la Convention saccagent l'église Saint-Claude de Tassin et volent les objets religieux ayant une valeur marchande.

L'exercice des cultes est interdit à compter du 11 frimaire an II⁶ et les ecclésiastiques reçoivent l'ordre de retourner dans leur lieu de naissance. Redevenu un simple citoyen, mais avec l'appui des responsables locaux, Louis Rougeat est autorisé à continuer à vivre dans la maison presbytérale en payant un loyer annuel de 72 livres tournois⁷.

Une attestation de résidence est établie à son nom le 30 prairial an III⁸, trois jours après son 80^e anniversaire. Elle précise qu'il a une *taille de 5 pieds et 6 pouces*, qu'il a des *yeux châtain*, des *cheveux*, des *sourcils* et une *barbe blancs*, un *visage long et rouge*, une *bouche grande*, un *menton rond*, un *nez gros et empâté*.

La taille indiquée correspond à 1,78 mètre. Cet ecclésiastique était nettement plus grand que la plupart de ses fidèles. À l'époque, en grande majorité, les hommes mesuraient entre 1,55 et 1,70 mètre.

Cette description semble assez compatible avec la représentation fictive de Louis Rougeat de Marsonnat figurant le monument de Charbonnières-les-Bains érigé à sa gloire.

Le 15 brumaire an IV⁹, la période de la Terreur étant achevée, un dernier hommage est rendu de son vivant à Louis Rougeat de Marsonnat. Il figure sur *un arrêté des représentants du peuple envoyés dans les départements de l'Ain, de l'Isère, Loire, Rhône et Saône et Loire*.



Le clocher, vestige de l'église, au bourg de Tassin où se trouvait également la cure

3. Linges que les prêtres se mettent sur les épaules avant de revêtir l'aube

4. département démembré en 1793 pour former les départements du Rhône et de la Loire

5. 4 février 1794

6. 1^{er} décembre 1793

7. Équivalent d'environ 750 €

8. 18 juin 1795

9. 6 novembre 1795

Égalité, Liberté, Justice, Humanité

Au nom du peuple français le 12 vendémiaire l'an IV de la République française.

Les représentants du peuple français envoyés dans les départements de l'Ain, de l'Isère, Loire, Rhône et Saône et Loire, investis des pouvoirs délégués aux représentants du peuple près les armées. Vu la délibération des administrateurs provisoires du département du Rhône du 25 fructidor dernier, dont la teneur suit.

Vu une pétition présentée par le citoyen Louis Rougeat Marsonnat, ex-curé de la commune de Tassin, aux fins d'être maintenu jusqu'à sa mort dans la jouissance du logement qu'il occupe depuis l'année 1740 et ce en considération de son grand âge, de son utilité et des habitudes qu'il a contractées dans la commune, des sacrifices qu'il a fait pour rendre fructueuse la découverte qu'on lui doit des eaux de Charbonnières, enfin des inconvénients pour ladite commune et des pertes pour lui qui résulteraient de son déplacement. Vu l'appui de cette pétition, une déclaration signée tant par les officiers municipaux que par divers habitants de ladite commune de Tassin. Vu l'avis du District de la Campagne de Lyon en date du 25 prairial dernier portant qu'il y a lieu d'accorder au pétitionnaire pendant sa vie l'habitation dans le ci-devant presbytère de Tassin. Considérant qu'il résulte des pièces visées ci-dessus que le pétitionnaire n'a jamais professé et enseigné que des principes de morale dégagés de tout esprit de fanatisme et de



Stèle au curé Marsonnat à Charbonnières sur la place portant son nom



Poterne du château comtal qu'empruntait Louis Rougeat de Marsonnat

superstition, qu'il a donné dans tous les temps des preuves de désintéressement, qu'il est de notoriété qu'il n'a jamais dans l'exercice de son ministère reçu de casuel ¹⁰, qu'il a élevé, nourri et entretenu à ses frais deux orphelins en bas âge, que depuis qu'il a perdu son état, il n'a pas discontinué d'être utile à l'humanité, soit en distribuant des remèdes gratuits, soit en aidant de ses conseils tous les malades qui sont dans le cas de faire usage des eaux de Charbonnières, dont il a fait la découverte et en appliquer les propriétés tous les jours, que sous les divers rapports sa présence est infiniment utile, soit aux habitants des lieux susdits, soit aux autres personnes qui ont besoin de recourir à lui et qu'il d'autant plus d'égards qu'il est âgé de 80 ans et a contracté dans la commune où il réside depuis 50 ans des habitudes dont il lui serait difficile de se dégager.

Considérant qu'autant la bonne et juste politique exige de sévir contre les ci-devant prêtres qui prêchent la révolte et la désobéissance aux lois de la République, autant le gouvernement doit protéger ceux qui comme le pétitionnaire donnent l'exemple des vertus civiles et morales et concourent autant qu'il est en eux au bien de la Patrie.

La municipalité de Tassin décide que le citoyen Marsonnat continuera à jouir pendant sa vie de son logement dans le ci-devant presbytère de Tassin.

Cette décision est la dernière signée par Alexis Aubertier, le maire de Tassin. Quelques jours plus tard, les responsabilités communales sont confiées à l'agent municipal Joseph Montigny, dont les actes se limiteront durant les cinq années suivantes à la tenue des registres d'état-civil.



Caveau communal de Tassin

Un peu moins de deux ans plus tard, le 5 vendémiaire an VI¹¹, Louis Rougeat, ex-curé de la paroisse de Tassin et Charbonnières décède à l'âge de 82 ans et 3 mois. L'inhumation dans le cimetière de Tassin, voisin de l'ancien presbytère, sans rite religieux, a lieu en présence de sa sœur Marguerite, sa gouvernante, qui décède trois ans après, le 14 février 1801 à l'âge de 88 ans. La réouverture des lieux de cultes n'interviendra qu'un an plus tard.

Vers 1820, les cendres de Louis Rougeat de Marsonnat ont fait l'objet d'une translation dans le lieu dénommé aujourd'hui l'ancien cimetière. Elles se trouvent vraisemblablement dans le caveau municipal.

Robert ROUX

En complément de cet article, nous vous invitons à vous reporter aux articles de Michel Violot publiés dans nos gazettes 18 à 26.

10. Offrande faite par des fidèles

11. 25 septembre 1797

Gilbert Chatenet, nous a quittés en janvier dernier.

La gastronomie est au palais ce que la poésie est à l'esprit

Et de l'esprit au palais la route est courte



Gilbert, né à la Croix-Rousse le 2 novembre 1933 a fait son apprentissage au Café Neuf, place Bellecour, sous la direction de Marius Vettard (1883-1975) le créateur de la société des Toques Blanches Lyonnaises,

Gilbert et Odette se sont rencontrés par la suite à Morzine, où ils travaillaient pour la saison dans la restauration.

Il a œuvré dans plusieurs établissements parisiens de restauration : *Le Madrid*, *Les Noces de Jeannette*, entre autres. Son dernier emploi à Paris s'est déroulé dans un bel établissement face à l'Île Saint-Louis, restaurant créé dans les écuries de Gabrielle d'Estrées.

En 1966, une annonce parue dans la revue de la profession proposait une gérance à Charbonnières-les-Bains, l'hôtel-restaurant « *Les fines fourchettes* » géré par Claude Maret surnommé « *Le cuisinier chantant* ». En effet, il chantait à merveille des opérettes à la radio et bien sûr pour ses clients après le service. L'établissement comportait alors quatre chambres plus un petit appartement qu'il occupa avec sa famille.

Gilbert, avec Odette, a vu passer dans son restaurant beaucoup de célébrités du cinéma et du music-hall : Isabelle Aubret, Jean Benguigui, Claude Berri, Roger Blin, Jean Bouise, Jean Carmet, Bruno Crémer, Marcel Cuvelier, les Frères Jacques, Sami Frey, Thierry Le Luron, François Marthouret, François Perrot, Sim, Rika Zarai...

Marielle Goitschel et

Isabelle Mir, championnes de ski comptèrent aussi parmi ses clients.

Gilbert s'était fait une sérieuse réputation pour quelques spécialités : les terrines, la tête de veau sauce ravigote, le gratin dauphinois, la raie au beurre blond et pour finir... les tartes !

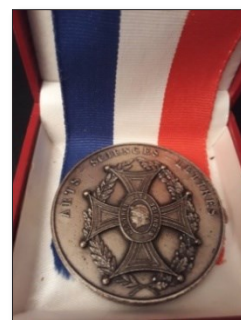
Mais « *Les Fines Fourchettes* » sont aussi devenues « *le restaurant du poète* », où les clients venaient autant pour le plaisir du palais que celui de la lecture de quelques poèmes de Gilbert, plusieurs fois diplômé de poésie libre.

Il a même eu les honneurs de Paul Bocuse qui lui a offert une toque dédiée en remerciement pour un de ses textes sur la cuisine!

Pendant plusieurs années Gilbert Chatenet a participé au concours de poésie de Charbonnières sous le mandat du maire Jean-Claude Bourcet, avec Elyane Guerra adjointe, Maurice Fleury et Bernard Desrousseaux, conseillers municipaux.

Extraits du récit de Marie-Pierrette et Pierre Paday

Les Charbonnois se souviendront longtemps de Gilbert, tant pour la qualité de sa cuisine, que pour ses talents de poète et ses jeux de mots plein d'humour. Adieu le *cuisinier des poètes et poète des cuisiniers* comme tu te qualifiais si justement !



1950, Gilbert, apprenti, avec Jean Vettard



Les Fines Fourchettes devenues l'Orée du Parc et aujourd'hui Le Cadichon



Un grave accident en gare de Charbonnières-les-Bains.

L'omnibus de Montbrison tamponne le train qui venait de Lyon Saint-Paul.

Quarante-trois blessés, mais aucun n'est dans un état critique.

L'accident est dû à une erreur de l'aiguilleur Morin.

Charbonnières les Bains, 3 septembre 1937.

Un grave accident s'est produit aujourd'hui, très exactement à 19h53, en gare de Charbonnières.

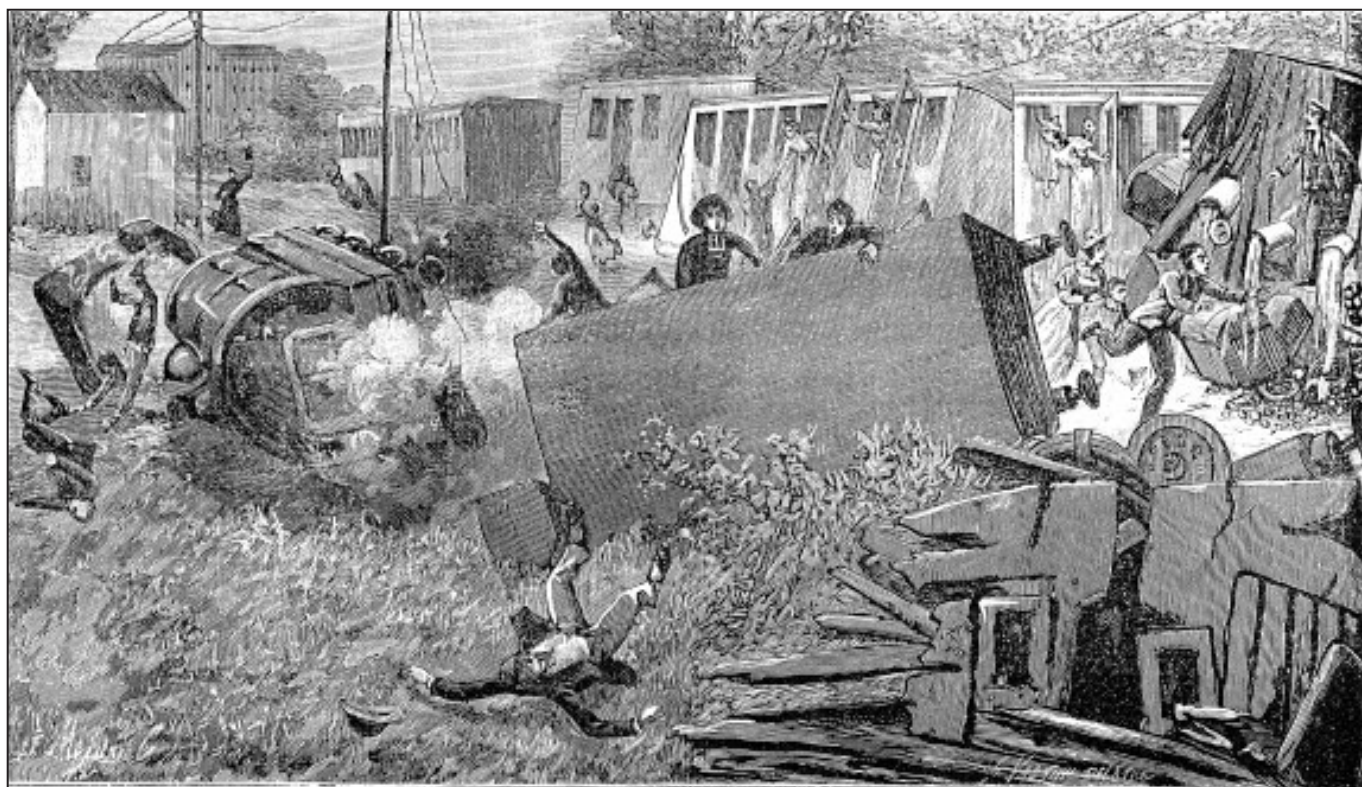
L'omnibus 3718 venant de Montbrison arrivait à l'entrée de cette gare et ralentissait son allure aux environs de 30 à l'heure. Au même instant, le train 3765 parti de Saint-Paul à 19h30, marquait presque l'arrêt sur sa voie normale. Par suite d'une erreur que ne s'explique pas encore l'aiguilleur Lucien Morin, le train 3718 s'engagea sur la voie du 3765. Le choc se produisit au milieu de la gare et il fut d'une violence extrême. Les tampons arrachés, les tôles brisées et enfoncées, les deux locomotives se heurtèrent, puis s'immobilisèrent, leurs mécaniciens respectifs ayant eu le sang-froid nécessaire pour renverser la vapeur. Cependant les wagons, qui, pour la plupart, sont en bois et d'un modèle ancien, sautèrent hors de la voie sans toutefois se renverser. On compte quarante-trois blessés, dont aucun, fort heureusement n'est dans un état grave. Tous, après pansement dans des cliniques, à l'Hôtel-Dieu ou à Grange-Blanche, ont pu regagner leur domicile.

La liste des blessés. [...]

D'autre part, le pilote Blachère et le chauffeur Vagnet du train de Montbrison, le pilote Laffay et le chauffeur Dupont du train de Lyon Saint-Paul ont été contusionnés.

L'enquête

Le bruit fait par la collision, le sifflement de la vapeur s'échappant des chaudières disjointes des deux locomotives, avaient été entendus par de nombreux habitants de Charbonnières. Même au Casino, qui est pourtant assez éloigné de la gare, on devina qu'un événement hors de l'ordinaire s'était produit sur la voie. En quelques instants, la foule se massait le long des barrières, s'infiltrait par les portillons ou par le bâtiment central de la gare. Il fallut toute l'énergie et tout le sens de l'organisation que possède M. Bellet, chef de gare de Charbonnières, pour canaliser le flot des curieux et parer aux premiers secours. Si, dans le train de Montbrison, se trouvaient de nombreux Lyonnais regagnant leur ville, et quelques habitants de Tassin-la-Demi-Lune, dans le train de Saint-Paul, il n'y avait pour ainsi dire que des habitants de Charbonnières. Hâtons-nous de dire que, sauf complications imprévisibles, les quarante-trois victimes de cette fâcheuse aventure auront eu plus de peur que de mal. On ne saurait trop louer l'attitude de beaucoup des voyageurs des deux convois qui, après la commotion et



Le Déraillement de Charbonnières

DOSSIER

après une première seconde d'effolement assez compréhensible, se portèrent au secours des blessés. Bientôt, quatre ambulances venues de Lyon et qu'avait averti téléphoniquement M. l'adjoint Chainteuil, stoppaient aux portes de la gare et emmenaient un lot des victimes les plus sévèrement choquées. Sur place, le docteur Melou et le docteur de Giverdey prodiguaient leurs soins, aidés par des infirmiers improvisés. Une demi-heure après la collision, on pouvait faire le bilan exact de l'affaire tel que nous l'avons présenté et qui se solde fort heureusement par un passif moins redoutable qu'on eût pu le craindre de prime abord. Bientôt arrivaient sur les lieux M. Bouvet, inspecteur principal au P.L.M., M. Garnier, chef du dépôt de Vaise, et M. Baillès, chef principal de district. Ces techniciens et le chef de gare Belle entendirent l'aiguilleur Lucien Morin. Celui-ci est dans un état de dépression tel qu'il n'a pas été possible de tirer de lui des renseignements utiles.



Il est hors de doute qu'il y a eu faute de manœuvre. Mais dans quelles conditions celle-ci a-t-elle été commise. Samedi matin, les gendarmes de Tassin-la-Demi-Lune auront mission d'entendre plus précisément le malheureux aiguilleur, dont la désolation fait peine à voir, mais qui semble avoir bel et bien à supporter une cruelle responsabilité. Tard dans la nuit, une locomotive venue du dépôt de L'Arbresle et une locomotive venue du dépôt de Lyon-Vaise ont pris en remorque par l'arrière des deux convois sinistrés et ont dégagé la voie obstruée.

À noter une fois de plus que les wagons en bois ont fort mal supporté un choc qui n'aurait sans doute causé que des dégâts minimes si des wagons métalliques avaient été soumis à cette épreuve. Quand nous serons à cent !...

Lyon Républicain du samedi 4 septembre 1937.

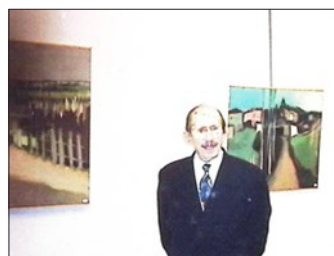
Consulté aux Archives du Rhône.(Cote 2 MI 107 R 77)
par Jean-Pierre PETIOT

DOSSIER

Hommage à Odette Rey-Coquais et à quelques artistes charbonnois au Salon de l'Ouest Lyonnais en septembre prochain

Il y a un an, le 16 mai 2024, Odette Rey-Coquais nous quittait. Sa vie était couleurs et travail. Un peintre qui s'en va engendrer dans les cœurs des fenêtres qui se ferment, une nature qui se meurt, des lumières qui s'éteignent.

J'ai ressenti ce même sentiment, lorsque six mois après, Marie-Claude Saez, sa voisine de Marcy-l'Étoile, l'a rejointe. Je me suis souvenu, il y a quelques années, de rencontres passées avec toutes les deux, promenade des Tuileries, un de ces dimanches heureux, au marché de la Palette des Talents de Tassin-la-Demi-Lune.



Odette Rey Coquais était la fille du peintre **Jean Perret**, bien connu des artistes lyonnais lequel avait suivi les cours de peinture de Luc Barbier et commencé à exposer en 1949. Cela tombait à pic, à Tassin-la-Demi-Lune, le Salon de l'Ouest Lyonnais venait de naître. Jean Perret y fera ses classes avec un autre élève que nous connaissons bien, Michel Moyne.

Reconnaissant à ce Salon, Jean Perret y sera fidèle pendant plus de cinquante ans. Sa fille Odette, *autodidacte*, comme elle se définissait, était venue le rejoindre à ce Salon tassilunois et y resta de 1987 à 2000.

Elle fut par ailleurs, membre, comme son père, de la Société Lyonnaise des Beaux-Arts où elle consacra beaucoup de son temps à s'occuper de la communication, tandis que son mari Michel était trésorier.

Alain Vollerin, critique d'art a écrit: *La peinture d'Odette Rey-Coquais, nous devons le dire, n'est jamais aussi touchante que lorsqu'elle reste fidèle à l'esprit de paysagiste inspiré de son père Jean*



DOSSIER

Perret. Pourquoi vouloir faire plus ? Ou mieux, ou différent ? Pourquoi n'y aurait-il pas dans cette famille une tradition du paysagisme bien senti, bien exprimé avec des coloris choisis et propres à leurs caractères bien trempés. Car, comme son père, Odette Rey-Coquais n'hésite pas. Elle affirme une nature déterminée, parfois débordée par son esprit joyeux, exubérant mais toujours attentif aux autres, au monde dans ses aspects les plus colorés



Autre Charbonnoise, **Janine Audoin**, sera fidèle au salon tassilunois pendant près de vingt ans, jusqu'à son décès en 2012.

De Charbonnières-les-Bains, Odette Rey-Coquais n'est pas seule artiste à avoir exposé au Salon de l'Ouest Lyonnais.

En effet, un peu avant son arrivée, en 1979, **Dominique Frély** avait intégré le salon. Elle y restera une dizaine d'années avant d'organiser elle-même des expositions personnelles en France et bien au-delà.



Mais nous ne pouvons pas être complets sans parler de **Michel Moyne**.

Ce sculpteur, résidant alors chez ses parents en limite Tassin/Écully se fit remarquer à ce salon, dès 1949, à l'âge de 15 ans, par ses dessins, puis ses peintures et ses sculptures. Il y exposera jusqu'en 1981. Résidant ensuite à Charbonnières-les-Bains, il réalisera de nombreuses statues monumentales, désormais exposées dans le petit square qui porte son nom, chemin du Bois de la Lune.



Jean Perret, Odette Rey-Coquais, Dominique Frély, Janine Audoin, Michel Moyne, sont une partie des nombreux artistes représentés dans une **rétrospective du Salon de l'Ouest Lyonnais**, à l'occasion du **80^e anniversaire** de sa création.

Elle est le fruit des investigations du Groupe de Recherches Historiques de Tassin-La-Demi-Lune, organisées conjointement avec la municipalité et les associations artistiques concernées.

Vous y apprendrez ainsi que le Casino de Charbonnières, en la personne de **Rémo Bruni**, directeur artistique des lieux, accueillit ce Salon de l'Ouest Lyonnais pendant trois années, de 1960 à 1962. Le président du Salon de l'époque, Claude Blanchin (1898-1964) était Charbonnois de naissance.

Nous recherchons d'autres témoignages et documents de ces moments.

Cette exposition historique et artistique aura lieu, en même temps que la version 2025 du Salon de l'Ouest Lyonnais du **vendredi 12 au dimanche 21 septembre** prochain, à **L'Atrium 35 avenue du 8 mai 1945 à 69160 Tassin-la-Demi-Lune**. Entrée libre, renseignements : 04 78 34 70 07

Georges Doucet



17 mai 2025 6^e Printemps des Cimetières. Au cours de la visite, pour la première fois fleurissement de la tombe de l'abbé Jean Bergeron curé de Charbonnières-les-Bains pendant 30 ans et qui céda ses tableaux personnels pour participer au financement de la route qui porte son nom .

Jeudi 22 mai : Visites du Musée des communications à Jonage, suivie de celui de la photographie organisées par notre adhérent Alain Saccone- Le courants faibles et les appareils photographiques n'ont plus de secrets pour nos adhérents!



Le 23 mai : projection de la conférence sur le Casino de Charbonnières organisée en 1992 en présence des descendants des participants : Bely, Kaszowski, Lorrain, Borgna. Un hommage a été rendu à Pierre Paday en présence de ses enfants. La Palme de la Fondation du Bénévolat, échelon Honneur pour 45 ans consacrés à l'histoire de notre commune lui a été remise. Un buffet copieux clôturait la cérémonie, les petites bulles étant offertes par la famille Paday.

Ascension : De nombreux membres de notre association ont participé au 47^e anniversaire du jumelage avec Bad Abbach : Marie Hélène, Jean et Thérèse, Alain et Elisabeth, Patrick et Agnès, Françoise, Michel... Prost* !



À la soirée finale, remise des cadeaux à nos hôtes : une reproduction de l'affiche de la station thermale, récemment découverte par notre association a été offerte à la mairie de Bad Abbach.

* Santé !





À fond la caisse, Christine sur la Charleston du CHA-GRH

Dimanche 22 juin : notre association a répondu présent à la 2^e course de caisses à savon brillamment organisée par AVF. La construction, pendant plusieurs semaines, de notre caisse folklorique, sur le thème de Charleston, a été un moment de franche amitié entre les constructeurs concurrents. Malgré la chaleur particulièrement intense, la bonne humeur régnait sur notre stand. Ce fut l'occasion d'échanger avec les visiteurs et de vendre quelques affiches et livres.



Raymond aide à avancer les derniers mètres !



Le stand de l'association et plusieurs de ses administrateurs



Une partie de l'équipe qui a construit le véhicule



Samedi 28 juin : 25 Charbonnois ont profité de la journée du Patrimoine de Pays pour découvrir l'histoire du passé thermal de Charbonnières-les Bains. Cerise sur le gâteau, la direction du Pasino Grand a exceptionnellement ouvert la grille pour entrer dans le parc thermal et compléter ainsi le circuit de plaques historiques.



Du 11 au 24 août : Fermeture des locaux

Samedi 6 septembre : Forum des Associations de 9h à 13h. Venez nombreux à notre rencontre pour échanger, acheter nos livres et des cartes postales anciennes ...

Le cinéma une passion charbonnoise - les premiers films : les frères Lumière, Charbo 1947, Midget et moto-cross 1950- stock-car 1954...

Lancement de l'ouvrage **L'Espace Culturel Alpha : 30 ans**

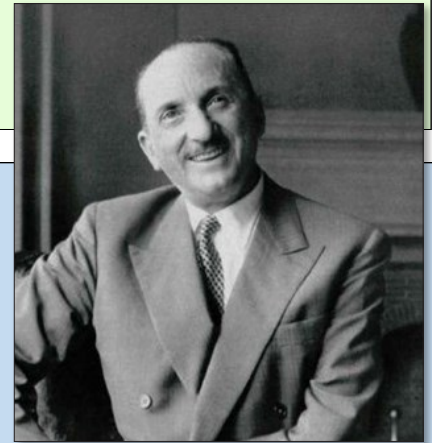


Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et du 30^e anniversaire de l'Espace Culturel Alpha :

Dimanche 21 septembre 17h : Projection de "Le Diable Boiteux" de et avec Sacha Guitry et Lana Marconi (1947) - Produit par Robert Perrier (tarif exceptionnel et unique 5€)

Invité d'honneur : Max Lefrancq-Lumière, petit-fils de Louis Lumière.

La vie et l'œuvre du prince de Talleyrand, évêque d'Autun, qui par son influence tint en partie les rênes de la France de l'Ancien Régime jusqu'à la Monarchie de Juillet



Du 22 au 28 septembre 2025 :

Exposition Robert Perrier (1899-1993)

Industriel, maire de Charbonnières-les-Bains, producteur de cinéma, mécène.

Expo Salle Entr'vues 23 avenue du général de Gaulle (du lundi 28 septembre au vendredi 15h à 18h30 samedi et dimanche 1^{er} juin 9h30 à 12h30). Entrée libre

Robert Perrier *Le personnage public et industriel* - Le succès de la Gaine Scandale

Conférence de Jacques Tromprier : *L'après Scandale ou l'histoire de la lingerie lyonnaise* : **Mercredi 24 septembre à 18h.**

À noter

Judi 6 novembre 17h : Réception au Château de Lacroix-Laval en compagnie des associations historiques de Marcy-l'Étoile, La Tour de Salvagny, Sainte-Consorce, et Tassin-la-Demi-Lune:

Conférence sur l'histoire du Domaine de Lacroix-Laval et visite du château - apéritif offert par Vatel Academy - dîner gastronomique facultatif : 40€ par personne boissons comprises. Inscription obligatoire avant le 15 septembre 2025 - Règlement à CHA-GRH

charbonnieres.histoire@gmail.com

Michel CALARD : 07 81 05 72 91

Françoise COZETTE : 06 52 67 55 15

Monique COMMAROND : 06 71 70 82 57

Jean DARNAND : 06 32.49.62.38

Permanences les lundis de 10 h 30 à 12 h et vendredis de 10 h à 12 h - Square les Érables.

Charbonnières Hier à Aujourd'hui

Charbonnières Hier à Aujourd'hui
www.charbonnieres-histoire.fr

Soutenez nos actions en adhérant.

Cotisation au 1^{er} janvier : Individuelle 20 €,

Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bien-faiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec reçu), **Abonnement Gazette seule 10 € + 4 € si envoi postal.**

Crédits photos pour cette gazette :

CHA-GRH, famille Chatenet, Georges Doucet, Vincent Plantevin, Pascal François, Bernard allemand, Michel Calard, Pierre Monier.

Comité de rédaction : Michel Calard, Marie-Hélène Cornillon, Gilbert Cros, Raymond, Jalonin, Robert Roux, Vincent Plantevin, Léo Thiniaire.

